



PROJET PEDAGOGIQUE 2023/2024

des Accueils de Loisirs Périscolaires

Lundi, mardi, jeudi et vendredi en période scolaire

PRIS EN APPLICATION DE LA DÉCISION DE LA COMMISSION ENFANCE-JEUNESSE- ECOLES DU 18 SEPTEMBRE 2023



Spectacle de fin d'année de l'ALP Gardiole - juillet 2023

ALP Cigales / Formigueta / Saint Jacques, 14 rue Calmette - 34 690 FABREGUES - Tél. 06.71.90.88.11
ALP groupe Gardiole, rue Georges Pompidou - 34 690 FABREGUES- Tél. 06.89.95.68.39



PROJET PEDAGOGIQUE 2023/2024 DES ALP

SOMMAIRE

1 ERE PARTIE

I - L'ACCUEIL DE LOISIRS, un espace de vie pour accompagner l'enfant dans ses grandes découvertes

II - Un accueil municipal en lien avec son environnement

III - Un cadre respectueux des enfants

IV - Des locaux fonctionnels et des moyens adaptés

V - animateurs, intervenants et partenaires œuvrant ensemble

VI - Un fonctionnement conçu pour répondre aux besoins des usagers

2 EME PARTIE

I - Les projets

II - Les temps forts

III - Le pilotage et la Convention Territoriale Globale

IV - Conclusion



1^{ÈRE} PARTIE : LE FONCTIONNEMENT DES ALP



Les enfants de l'ALP Gardiole elementaire

I - L'ACCUEIL DE LOISIRS PERISCOLAIRE, UN ESPACE DE LIBERTE POUR SE POSER, SE RECENTRER, SE RESTAURER LES JOURS D'ECOLE

Œuvrant au sein des établissements scolaires de Fabrégues, les deux Accueils de Loisirs Péricolaires (ALP) municipaux ont vocation à accueillir les enfants de la maternelle et de l'élémentaire en période scolaire.

- **L'ALP Gardiole** accueille les enfants sur l'amplitude horaire de 7h00 à 18h30.

- **L'ALP Cigales/Formigueta/Saint Jacques** accueille les enfants sur l'amplitude horaire de 7h00 à 18h30, et pour ceux de l'école Saint Jacques pendant le temps méridien.

Les ALP offrent une solution de garde aux familles avant, pendant et après l'école. La commune de Fabrègues a bien pour priorité d'offrir un service d'accueil des mineurs qui réponde aux besoins des familles, tout en privilégiant le bien être, la satisfaction, le développement et la sécurité des enfants. Elle propose donc un accueil qui couvre tous les temps périscolaires, avec une équipe d'animation qualifiée et impliquée dans l'ensemble des actions développées à destination des jeunes fabrèguois.

1. Quels axes seront prioritairement développés ?

En lien avec le *projet éducatif de la commune*, défini par les élus de la ville de Fabrègues, le **projet pédagogique** des ALP œuvre en direction de l'enfance en poursuivant la finalité suivante :

« *Vivre ensemble, vivre avec* ».

Les axes prioritaires sont :

- Renforcer le lien et l'accompagnement à la parentalité
- Favoriser la connaissance et la préservation de l'environnement
- Développer l'autonomie de l'enfant

2. Comment favoriser l'adhésion des enfants et la réussite du projet ?

Par une démarche pédagogique visant à :

- Développer le respect de soi et celui de l'autre
- Valoriser le « fair-play » dans les activités d'équipes
- Favoriser l'esprit d'initiative : laisser faire, faire avec, faire faire
- Susciter l'expression et la créativité par la pratique d'activités nouvelles
- Laisser une place à l'erreur
- Impliquer l'enfant dans les règles de vie et le choix des activités

Sensibilisation au tri et au compostage – novembre 2023



3. Comment mesurer la réussite du projet ?

Par l'évaluation des actions au regard des indicateurs suivants :

- L'ambiance, la cohésion, le comportement individuel et l'esprit d'équipe
- Les retours faits par les parents, les enfants, les partenaires...
- Les progrès en matière de savoir, de savoir-faire
- La valorisation des productions (expositions, représentations...)
- L'implication, l'assiduité et la fidélité du public accueilli

Un Noël en chanson au restaurant scolaire des Grillons – Décembre 2023



II – UN ACCUEIL MUNICIPAL EN LIEN AVEC SON ENVIRONNEMENT

Les équipements de la commune de Fabrègues sont nombreux, et la vie associative y est dynamique. L'ALP bénéficie des équipements et espaces naturels à sa disposition : locaux scolaires, médiathèque, terrains de sport, gymnase, salle des jeunes, la plaine de jeux... C'est tout naturellement que l'ALP travaille en lien avec l'Éducation Nationale, au travers des équipes éducatives de l'école, mais également avec les partenaires associatifs et institutionnels du territoire.

La commune de Fabrègues fait partie de la métropole de Montpellier et à ce titre, les services du Pôle Enfance-Jeunesse travaillent en réseau avec les autres communes. De même, un lien privilégié avec l'Ecolothèque permet de renouveler l'offre ludique, culturelle et éducative des équipes municipales d'animation qui s'y rendent régulièrement en formation.



Groupe scolaire la Gardiole



Ecole élémentaire des Cigales

III – UN CADRE RESPECTUEUX DES ENFANTS

1. Des activités programmées

Les ALP marquent leur différence avec le temps scolaire en proposant des activités éducatives, physiques et ludiques se basant sur le collectif.

Les équipes d'animation mettent tout en œuvre pour éveiller et divertir les enfants en toute sécurité, dans un environnement favorable à leur épanouissement. Pour cela, le rythme, les besoins et les désirs des enfants ont été pris en compte. Un programme varié d'activités, dont le thème est renouvelé après chaque période de vacances, propose une gamme d'ateliers sur le temps méridien ainsi que le soir après l'école.

Les activités méridiennes durent une trentaine de minutes. Elles favorisent l'apprentissage tout en préparant le retour en classe des enfants.

2. Les différents temps d'accueil

La commune de Fabrègues organise avec l'Education Nationale la semaine scolaire de quatre jours, les lundi, mardi, jeudi et vendredi. La journée de l'enfant hors de son foyer se partage donc entre temps scolaires et temps d'accueils périscolaires collectifs.

- Avant l'école, l'**ALP du matin** propose un accueil matinal de 7h00 à 8h20.
- Pendant la pause méridienne, l'**ALP méridien** encadre le temps du repas, le temps de pause ou de repos, et celui d'activité des enfants. Cette pause à lieu de 12h00 à 13h50 sauf pour la maternelle de l'école St Jacques (11h20-13h30).
- Après le temps de l'école qui se termine à 16h30, l'**ALP1 du soir** offre un temps de **départ échelonné** jusqu'à 17h00 ou un temps de pause pour le goûter suivi d'un temps d'accueil libre pour les maternelles ou d'**une étude surveillée** pour les élémentaires jusqu'à 17h30.
- L'**ALP2 du soir** propose des activités de 17h30 à 18h00 puis un départ échelonné jusqu'à la fermeture à 18h30.

L'accueil du matin avant l'école :

L'ALP du matin ouvre à **7h00** et permet une arrivée échelonnée des enfants jusqu'à **8h20**. Un accueil ainsi qu'une écoute attentive sont portés par les animateurs à leur état physique et émotionnel. Un espace confortable est aménagé pour les enfants qui ne sont pas encore bien réveillés. Des activités calmes, dessin, coloriages, lecture, jeux d'éveil sont mises en place.



Visite des cuisines des Grillons par les enfants de l'ALP du matin.

A partir de 7h50, une activité plus dynamique est proposée aux enfants qui le souhaite. Elle favorisera l'éveil musculaire et celui de l'attention en douceur.

Une visite du restaurant scolaire est proposée aux enfants qui le désire à chaque période. De même, c'est aussi l'occasion de s'occuper de l'entretien du jardin pédagogique.

L'accueil pendant le temps méridien :

C'est à la fois **un temps de pause et un temps de restauration** entre **12h00 et 13h50**, sauf pour les enfants de l'école Saint Jacques pour lesquels la pause s'étend de 11h20 à 13h35 pour les maternelles, et de 12h00 à 13h45 pour les élémentaires.

Au sortir de la classe, **les animateurs ou les ATSEM font l'appel** des enfants inscrits à l'ALP méridien devant chaque classe. Les animateurs organisent un temps libre, un temps de repas et un temps d'activité. Un temps d'hygiène est automatiquement aménagé avant le repas.

Fabrègues bénéficie de sa propre cuisine de production.

Les menus sont élaborés par le chef cuisinier responsable du service de restauration scolaire, et ses seconds. Le restaurant scolaire des Grillons accueille tous les midis les enfants de trois écoles : Saint Jacques, Formigueta et Cigales. Le réfectoire de l'ALP groupe Gardiole est situé au centre du groupe scolaire et accueille les enfants de l'école maternelle et ceux de l'école élémentaire. Les plats sont livrés depuis la cuisine du restaurant scolaire des Grillons en liaison chaude.



Le réfectoire du groupe scolaire la Gardiole - 2023

Les réfectoires sont lumineux, bénéficient de mobilier neuf ou récent avec des tables de 6 couverts, de la climatisation et de systèmes d'insonorisation. Les animateurs et les ATSEM assurent le bon déroulement du repas et délèguent différentes tâches aux enfants comme celle de remplir les carafes d'eau, de **participer au débarrassage**, de ranger les couverts, vider et empiler les assiettes lorsqu'ils ont terminé.

Les repas sont proposés sous forme de self pour les élémentaires qui **peuvent choisir** entre plusieurs entrées et desserts étiquetés "petite, moyenne ou grande faim". Le respect de la loi Egalim2 est un véritable engagement de la commune. Des menus végétariens, des menus bios, le menu « le jeudi c'est d'ici », et le menu des enfants font partie d'un programme d'amélioration et du « Bien manger à Fabrègues », mis en place avec le concours de l'ALEC. Avec « les Ecominot's passent à table », l'ALP lutte contre le gaspillage alimentaire. Les **enfants sont invités à goûter** tous les plats qui leur sont servis.

Pour les enfants de l'élémentaire, le **tri des déchets** est la règle. Des volontaires revêtent des tabliers et accompagnent leurs camarades pour qu'ils ne se trompent pas de bac entre les déchets



compostables, ceux recyclables et les déchets résiduels. En fin de service, des enfants sont invités à vider les déchets dans les composteurs, et à vider les restes d'eau aux pieds des arbres de la cours.

Les enfants de maternelle de l'école Saint Jacques mangent entre 11h30 et 12h30, et ceux de la Gardiole ou de la Formigueta entre midi et 13h00. Les enfants de l'élémentaire mangent entre 12h00 et 13h30. Seuls les enfants de petite section de maternelle partent pour la sieste après le repas.

Les petits trilleurs aux Grillons – novembre 2022

Des activités sont proposées **chaque midi**. Les enfants ont la liberté de ne pas y participer, sauf certains jours où ils y sont contraints quand il s'agit des grands projets. Aux côtés de l'école, certaines activités concourent à atteindre les objectifs de temps d'activité physique quotidien (APQ). Plusieurs projets sont mis en place : le spectacle pour la fin d'année scolaire et son exposition, la découverte et la pratique de disciplines sportives pour les JO 2024...

L'accueil du soir après l'école :

L'école prend fin à 16h30. Les enfants qui ne rentrent pas chez eux passent en **ALP 1** encadré par des animateurs. Ils se rendent alors : soit au départ échelonné, soit au temps de la pause goûter.

Le **départ échelonné** est un service gratuit qui permet aux familles de récupérer leurs enfants entre 16h30 et 17h00. Ces derniers peuvent ainsi se poser et patienter dans la salle d'accueil des ALP.

Une **étude surveillée** gratuite, encadrée par des enseignants engagés par la commune, est proposée aux enfants de l'élémentaire entre 17h00 et 17h30.

A partir de 17h30, les enfants qui restent à l'**ALP 2** se voient proposer un atelier, ou un temps libre à jouer, dans la cour ou dans une salle d'activité.

Les ateliers changent chaque soir de la semaine, mais se déroulent sur plusieurs séances. Il offre la possibilité de découvrir et pratiquer des activités sportives, culturelles ou artistiques. Ils permettent aux enfants de réaliser des productions individuelles ou collectives qui nécessitent plusieurs séances pour être achevées. Ces ateliers offrent une progression pédagogique, favorisent la patience, la persévérance, l'application et l'apprentissage.

A partir de 18h00, les parents peuvent venir chercher leurs enfants. Un temps d'activité libre se déroule alors jusqu'à 18h20 puis 10 minutes de rangement.

18h30, c'est la fermeture des portes.

IV – DES LOCAUX FONCTIONNELS ET DES MOYENS ADAPTES

Les ALP disposent de nombreux espaces intérieurs et extérieurs :

- L'ensemble des locaux scolaires, hormis les salles de classes, sont utilisés pendant les temps d'accueils périscolaires. Dans chaque école, une salle polyvalente permet la pratique d'activités corporelles ou de motricité. Il n'y a néanmoins pas de locaux dédiés.
- Les cours d'écoles sont largement employées dès que le temps le permet pour laisser les enfants profiter d'espaces vastes et ouverts.
- Les services et équipements sportifs de la commune peuvent être sollicités et utilisés : plaine de jeux, terrains sportifs, médiathèque, service prévention citoyenneté...
- Des moyens audiovisuels sont disponibles dans chaque école (téléviseurs, vidéoprojecteurs, ordinateurs, tablettes numériques...).
- Chaque ALP dispose de matériel pédagogique : papier, feutres, crayons, ciseaux, colle, jeux de société, jeux de construction, matériel sportif et ludique...

Un autocar est mobilisé quotidiennement par la commune pour le transport collectif des enfants de l'école maternelle Saint Jacques vers le restaurant scolaire des Grillons. Un minibus appartenant à la commune sert exceptionnellement aux déplacements des enfants hors de l'école lors de certains projets particuliers.

V – ORGANISATEUR, ANIMATEURS, INTERVENANTS ET PARTENAIRES OEUVRANT ENSEMBLE

1. Respect de l'ensemble des réglementations

Les ALP sont des services mis en place par la commune de Fabrègues. Ils remplissent les réglementations en vigueur pour l'accueil de mineurs et s'inscrivent dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG) passée avec la CAF.

Fabrègues dispose d'un Projet Educatif De Territoire (PEDT) qui porte les taux d'encadrement des ALP municipaux à un animateur pour 10 enfants de 3 à 6 ans et un animateur pour 14 enfants de 6 à 11 ans.

2. Informations sur l'organisateur des ALP et les différents accueils

► **Le Gestionnaire** des Accueil de Loisirs Périscolaires est la commune de Fabrègues :

Hôtel de ville, rue Paul DOUMER - 34 690 FABREGUES, représenté par :

► **L'Organisateur** des ALP est M. Jacques MARTINIER, Maire de Fabrègues

► **Le Maire adjoint, élu à l'Enfance, à la Jeunesse et aux écoles** est M. Jean-Marc ALAUZET

► **Assurance** : SMACL Assurances : contrat AO RC N°3010-00002

► **Site Internet de Fabrègues** : www.fabregues.fr – **Standard de la commune** : 04.67.11.84.84

L'ALP GROUPE GARDIOLE 3/11 ANS

- **La Responsable** de l'ALP est Mme Kaoutar BENZAÏDI, BPJEPS Loisirs Tout Public
- **Date et numéro de déclaration** de l'Accueil de Loisirs 3/11 ans à la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale N° **Fiches Initiales : 0340040AP000123**
- **Adresse électronique** : alpgardiole@fabregues.fr - Tél : 06.89.95.68.39

L'ALP CIGALES / FORMIGUETA/ SAINT JACQUES 3/11 ANS

- **La responsable** de l'ALP est Mme Océane DOUMENJOU, DUT carrières sociales
- **Date et numéro de déclaration** de l'Accueil de Loisirs 3/11 ans à la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale N° **Fiches Initiales : 0340040AP000223**
- **Adresse électronique** : alpcigales@fabregues.fr - Tél : 06.71.90.88.11



Equipe ALP Cigales/Formigueta/St Jacques

Equipe ALP Gardiole élémentaire

3. Un encadrement attentif et bienveillant

Les équipes d'animation des ALP se composent d'animateurs qualifiés ou non, ainsi que d'AESH, d'ATSEM et même d'enseignants, tous engagés par la commune pendant les temps périscolaires. Certains disposent de qualifications ou de diplômes reconnus (BAFA ; BPJEPS). Des formations sont régulièrement mises en place pour l'ensemble des agents du service, visant à l'acquisition de nouvelles compétences ou qualification afin d'améliorer et de renouveler nos propositions.

L'animateur est le régulateur dans le groupe. Les relations entre adultes et enfants sont fondées sur le respect mutuel et la bienveillance. L'animateur est garant de la sécurité physique, morale et affective du mineur. Il lui apporte écoute et attention au quotidien. Il lui propose également de découvrir ou de pratiquer de nombreuses activités ludiques et éducatives. En aucun cas aucune situation les enfants sont laissés sans encadrement !

4. Des partenariats exigeants

Les partenaires financiers ou institutionnels sont :

- L'Education Nationale
- La CAF (Caisse d'Allocations Familiales)
- La SDJES (Service Départemental de la Jeunesse, de l'Engagement et des Sports)
- La PMI (Protection Maternelle et Infantile)

Les partenaires opérationnels sont :

- Les enseignants et directeurs d'écoles
- Les associations de la commune
- Montpellier Méditerranée Métropole (3M)
- L'Ecolothèque de Saint Jean de Védas

VI – UN FONCTIONNEMENT ADAPTE AUX BESOINS DES USAGERS

1. Capacités d'accueil :

Les ALP 2,5/11 ans ont reçu l'agrément de la PMI pour accueillir jusqu'à 100 enfants, et celui de la SDJES pour accueillir jusqu'à 300 enfants âgés de 6 à 11 ans.

2. Les Inscriptions, les tarifs et les modalités de paiement

La constitution du **Dossier Unique d'Inscription (DUI)** de l'enfant sur le Portail-Familles est une étape obligatoire. Ce dossier unique servira néanmoins pour l'ALP, la restauration scolaire ainsi que l'ALSH. Plusieurs documents et renseignements seront demandés pour la constitution du dossier d'inscription qui ne sera validé qu'une fois complet et validé par le service de la Vie Scolaire.

Une **tarification échelonnée**, adaptée aux ressources différentes des familles est mise en place pour l'ensemble des activités.



Le nouveau Portail Familles – lancement en août 2023

➤ **Les périodes de permanence, d'inscription et de paiement :**

Le dossier enfant pourra être constitué en ligne après création d'un compte par les responsables légaux sur le Portail-Familles. Les documents demandés devront avoir été téléchargés pour que l'enfant puisse être accueilli à l'ALP.

Le prépaiement est en place depuis la rentrée de septembre 2023. Un enfant ne sera considéré inscrit qu'après règlement.

➤ **Le dossier d'inscription :**

Pour la constitution du dossier, les parents doivent fournir les documents suivants :

- ✓ **Fiche de renseignements/Fiche sanitaire de liaison remplie** (disponible au bureau de la Vie scolaire et téléchargeable sur le Portail-Familles via le site de la commune)
- ✓ **Autorisation parentale**
- ✓ **Photocopie des vaccinations du carnet de santé** (vaccinations à jour)
- ✓ **Photocopie des avis d'imposition de l'année N-1**
- ✓ **Numéro de couverture sociale** (CPAM, CMU, RSI ou MSA)
- ✓ **Un Projet d'Accueil Individualisé (PAI)** accompagné d'un certificat médical pourra être mis en place pour l'enfant présentant allergies, diabète, asthme...
- ✓ **Une attestation de domicile** de moins de 3 mois (facture EDF, Télécom...)

Aussi les parents devront, dès l'inscription, communiquer leur numéro d'allocataire et fournir une attestation de la CAF ou de la MSA faisant apparaître leur Quotient Familial (QF), **faute de quoi le tarif le plus élevé sera appliqué.**

3. Des règles de vie construites pour et avec les enfants

L'Accueil de Loisirs est ouvert à **tous les enfants** scolarisés dans les écoles de la commune. Ils sont invités à participer à la vie collective, à l'élaboration des règles de vie, au partage des tâches, ainsi qu'au choix des activités.

En début d'année scolaire, durant les différents temps d'accueil, les règles de vie sont discutées et mises en œuvre au travers d'une activité.

Un règlement de fonctionnement retrace l'ensemble des règles de fonctionnement, ou encore des sanctions applicables en cas d'attitudes inadaptées. Il doit être consulté et validé par les parents ou représentants légaux car il conditionne toute inscription à l'ALP ou à l'ALSH.

En cas d'incident grave, la famille est informée par le responsable de l'ALP et pourra être convoquée. Un rapport d'incident peut être établi.

La communication est quotidienne avec l'équipe enseignante de l'école autour du comportement des enfants, et les règles appliquées pendant les temps périscolaires s'harmonisent autant que possible avec celle du temps scolaire.

4. L'Hygiène, les maladies, les accidents

► Assistants sanitaires

Plusieurs responsables sanitaires sont nommés parmi l'équipe d'animation. Les assistants sanitaires disposent du PSC1 et sont ainsi formés aux gestes de premiers secours.

Ils sont seuls à pouvoir effectuer les soins mineurs (désinfection d'une petite plaie, bandage...), et consignent le tout dans le registre de pharmacie. Ils tiennent également à jour le registre des PAI pour les enfants présentant des problèmes de santé grave, et seront à même d'exécuter le protocole des soins à leur apporter.

► Maladies et accidents :

En cas de maladie ou fièvre (+ 38°), les responsables légaux ou personnes indiquées comme étant à prévenir en cas d'urgence sont contactés et incités à venir récupérer leur enfant. Celui-ci pourra être mis en isolement pour éviter la contamination de ses camarades ou du personnel.

Aucun médicament ne peut être administré aux enfants par le personnel de l'ALP sauf en cas de problème de santé (voir protocole défini, avec médicaments dans des boîtes marquées au nom de l'enfant).

L'accueil des enfants accidentés (points de suture, plâtre, fauteuil roulant...) se fera en fonction des activités proposées et d'un certificat du médecin traitant.

En cas d'urgence grave, il sera fait appel en priorité aux services d'urgence du SAMU ou pompiers. Les parents seront prévenus aussitôt. En cas de besoin, il sera établi par nos soins, un rapport d'accident qui sera transmis aux parents dans les 48 heures.



2 EME PARTIE : LES PROJETS ET TEMPS FORTS



Composteur installé devant le restaurant scolaire des grillons, fabriqué par les enfants en 2023

I – LES PROJETS COMMUNS AUX ALP

Sensibilisation à l'environnement, au développement durable, au **respect des différences** ainsi qu'à la **lutte contre le harcèlement** à l'école sont les grandes thématiques de ce projet pédagogique.

Les Olympiades 2024 :

- Découverte et pratique de 6 disciplines sportives
- Connaissance de l'histoire des JO, de ses valeurs et de celles de l'arbitrage
- Participation aux Olympiades inter-écoles des ALP

La découverte des autres :

- Des grands jeux pour se rencontrer et s'amuser
- Rencontre avec des enfants des autres écoles

La création d'un parcours culturel sur les berges du Coulazou :

- Réalisation d'œuvres à la manière de...
- Ateliers pédagogiques de sensibilisation culturelle et artistique
- Réalisation d'une création collective sous la supervision d'un artiste

La réalisation d'un spectacle de fin d'année scolaire

- Des ateliers créatifs et d'expression corporelle
- Implication des enfants dans le projet

La conception et création d'un jardin pédagogique

- Aborder la gestion des déchets à travers le compostage
- Eduquer les enfants à l'environnement
- Faire connaître les différentes espèces végétales et animales locales
- Donner l'envie aux enfants de jardiner et de manger des fruits et légumes

II – A CHAQUE ALP SON PROJET ET SES TEMPS FORTS

1. ALP groupe Gardiole : maternelles

Thématiques :

Renforcer le lien et l'accompagnement à la parentalité

Connaissance et préservation de l'environnement

DIAGNOSTIC	PROPOSITION	OBJECTIF(S)	EVALUATION
Jeunes enfants en pleurs, en souffrance avec trop de temps de présence dans le collectif (école cantine ALP ALSH)	Renforcer le lien et le dialogue avec les parents Réorganiser et alléger la journée et la semaine du jeune enfant	RDV parents / responsable ALP et coordonnateur. Aménager des temps calmes de transition et de conte	Moins de pleurs Adaptation des enfants au collectif Allègement des temps passés en collectivité
Manque de conscience des problématiques environnementales	Sensibiliser dès le plus jeune âge à la préservation de l'environnement	Fabrication de poubelles de tri, jardinage, implication dans le tri à la cantine et arrosage des arbres dans la cour	Moins de papiers dans la cour, meilleur respect du tri sélectif Implication dans les activités
Manque d'écoute, et capacités d'expression limitées	Développement de la créativité et actions autour du collectif	Ateliers créatifs et d'expression, mis en place de temps de parole, spectacle de fin d'année Jeux sportifs sur les JO	Meilleure écoute, parole étoffée pendant les temps d'échanges et de retours sur les activités

2. ALP groupe Gardiole : élémentaires

Thématiques :

Cohésion-inter-écoles/vivez-bougez

Connaissance et préservation de l'environnement

DIAGNOSTIC	PROPOSITION	OBJECTIF(S)	EVALUATION
Conflits, bagarres, manque de cohésion et problème de mixité	Organisation de débats et d'actions collectives, d'olympiades inter-écoles dans le cadre des JO 2024	Activités favorisant la cohésion de groupe et la mixité garçons/filles, rencontres avec d'autres ALP	Plus grande mixité sur les ateliers ou dans les échanges interpersonnels Baisse des conflits
Public peu respectueux de la nature, du tri sélectif et peu sensibilisé aux problématiques environnementales	Actions de sensibilisation à la préservation de l'environnement	Débats, jardinage, ateliers autour du tri, du compostage et du recyclage des déchets Défi Antigaspi/0 déchet	Moins de papiers dans la cour, meilleur respect du tri sélectif Implication dans les activités et débats
Manque d'écoute, et capacités d'expression limitées	Développement de la créativité et actions autour du collectif	Ateliers créatifs et d'expression, mis en place de temps de parole, spectacle, jeux sportifs autour des JO	Meilleure écoute, parole étoffée pendant les temps d'échanges et de retours sur les activités



ALP LA GARDIOLE
Rue Georges Pompidou
Renseignements : 06 89 95 68 39.
alpgardiole@fabregues.fr
www.fabregues.fr



3. ALP Formigueta : maternelles

Thématiques :

Gestion des émotions

Développement de l'autonomie

DIAGNOSTIC	PROPOSITION	OBJECTIF(S)	EVALUATION
Conflits, caprices, égocentrisme et manque d'entraide	Le sport et ses valeurs de fair-play et de collectif	Jeux collaboratifs et activités sportives axées sur le collectif	Baisse du nb de conflits Entraide dans les activités collectives
Manque d'écoute, et capacités d'expression limitées	Développement de la créativité et de la curiosité	Ateliers créatifs et d'expression, temps de parole, spectacle	Meilleure écoute, parole étoffée pendant les temps d'échanges et de retours
Gestion des émotions, confiance en soi	Améliorer la prise en compte de l'état émotionnel de l'enfant dès l'accueil	Ateliers Yoga, expression corporelle et sensibilisation à la gestion des émotions	Baisse du nombre de crises, de pleurs. Mieux être apparent de l'enfant
Rythme soutenu avec peu de temps de repos	Différencier les activités en fonction des tranches d'âge et améliorer l'accueil du matin	Réadapter les temps d'accueil, améliorer la gestion des temps de transition	Baisse de la fatigue Endormissement plus rapide des PS en sieste



ALP LA FORMIGUETA
Rue des Cigales
Renseignements : 06 71 90 88 11.
alpcigales@fabregues.fr
www.fabregues.fr



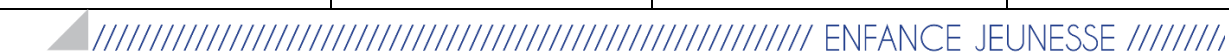
4. ALP Cigales : élémentaires

Thématiques :

Cohésion-inter-écoles/vivez-bougez

Connaissance et préservation de l'environnement

DIAGNOSTIC	PROPOSITION	OBJECTIF(S)	EVALUATION
Schéma moteur incomplet, faibles capacités physiques et respiratoires	Renforcer la pratique d'activités physiques et sportives	Ateliers sportifs , motricités, Olympiades et jeux sur les JO le midi	Progression de l'endurance des enfants, moins de chutes, retours des enseignants
Manque de confiance en soi et faibles capacités d'expression	Mise en place d'activités d'expression et de connections avec son corps	Ateliers d'expression corporelle , de Yoga et de théâtre et spectacle de fin d'année le midi et le soir	Prise de parole plus assurée, apaisement et affirmation de soi, participation au spectacle
Conflits, bagarres, manque de cohésion et problème de mixité	Organisation de tournois sportifs et d'actions collectives, d'olympiades inter-écoles / des JO 2024	Activités favorisant la cohésion de groupe et la mixité garçons/filles, rencontres avec d'autres ALP	Plus grande mixité sur les ateliers ou dans les échanges interpersonnels / Baisse des conflits
Méconnaissance des autres cultures et peur de l'autre	Ateliers débats et philo, ateliers à thèmes géographiques	Ateliers favorisant la découverte des différentes cultures du monde le midi	Meilleure acceptation des différences, baisse des conflits, acquisition de connaissances



ALP LES CIGALES
Rue Calmette
Renseignements : 06 71 90 88 11.
alpcigales@fabregues.fr
www.fabregues.fr



5. ALP Saint Jacques : maternelles et élémentaires

Thématiques :

Rythme de l'enfant moins soutenu

Cohésion-inter-écoles/vivez-bougez

DIAGNOSTIC	PROPOSITION	OBJECTIF(S)	EVALUATION
Un temps de pause méridienne qui n'en est pas un	Réadapter l'organisation et le rythme d'accueil de l'ALP	Créer un espace et un temps de détente pendant le temps méridien	Des enfants exprimant leur satisfaction Des enfants plus détendus, moins énervés, moins fatigués
Manque de cohésion et conflits avec l'école élémentaire des Cigales	Organisation de tournois sportifs, d'olympiades inter-écoles et d'actions collectives dans le cadre des JO 2024	Activités favorisant la cohésion de groupe, le mélange, rencontres avec les deux autres écoles le midi, jeux de coopération Affiches Maquillage-supporters...	Plus grande mixité sur les ateliers ou dans les échanges interpersonnels dans la cour / Baisse des conflits
Pas d'activité structurée en ALP pour les Moyennes et Grandes Sections de maternelle	Malgré le manque de temps, proposer des ateliers chant, danse, et jeux collaboratifs	Mettre en place le midi un temps court d'activité collective	Participation enthousiaste des enfants Baisse des conflits Participation au spectacle de St Jacques



ALP SAINT JACQUES
Rue Calmette
Renseignements : 06 71 90 88 11.
alpcigales@fabregues.fr
www.fabregues.fr



III – PILOTAGE ET CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

La commission Enfance-Jeunesse-Ecoles de la commune est réunie régulièrement par l'élu à l'Enfance, à la Jeunesse, M. Jean-Marc ALAUZET, pour définir les axes de travail des ALP, étudier et valider leur projet pédagogique ainsi que ses actions.

Les ALP font partie du **Pôle Enfance-Jeunesse**, dirigé par le Coordonnateur, M. Antoine DUMOULIN. L'équipe de direction du Pôle se compose des responsables de l'ALSH, des Accueils de Loisirs Périscolaires (ALP), du Conseil Municipal Junior (CMJ), et du Secteur Jeunes (SJ), et se réunit chaque semaine.

L'équipe d'animation se réunit sous la conduite des responsables des ALP, tous les lundis. Elle échange sur les problématiques rencontrées, elle coconstruit le projet pédagogique, elle réalise les programmes d'activités, elle prépare les activités et les évalue.

Les ALP s'appuient sur le **service de la Vie scolaire** pour la gestion des inscriptions et des paiements, ainsi que sur le Responsable Administratif, M. David MORALES, pour la gestion et le suivi financier.

La commune de Fabrègues est cosignataire de la **CTG** avec la **CAF**. Dans ce cadre, elle nomme en la personne de M. Antoine DUMOULIN son **Chargé de coopération**. Il réunit le comité de pilotage de la CTG 2022-2026 composé des élus de la commune et des représentants de la CAF deux à trois fois par an. Il aura vocation à définir et partager les orientations des actions en direction de la petite enfance, de la parentalité, de l'enfance et de la jeunesse sur la commune de Fabrègues.

Des instances techniques sont réunies par thématique : Petite Enfance, Enfance-Jeunesse et Parentalité. Les écoles, le LAEP, le REP, les associations de parents d'élèves, les associations culturelles et clubs sportifs y sont conviés.

III – CONCLUSION

Élaboré dans le respect du projet éducatif de la commune, le projet pédagogique des ALP servira de « véritable guide pédagogique et de contrat moral » aux animateurs, au personnel de la structure, ainsi qu'à tout intervenant extérieur. Les Responsables des ALP en sont les garantes. Il permettra la mise en pratique des orientations données dans le projet éducatif. Ce document a vocation à évoluer, afin d'y intégrer les améliorations auxquelles chacun aura contribué, et pour suivre la rapide évolution de notre société et de nos modes de vie.

Notre volonté est d'apporter de la joie, du plaisir, de l'émerveillement aux enfants. C'est surtout permettre à chaque enfant de profiter de ses temps de loisirs, d'en être acteur, et de trouver sa place au sein du groupe.

Contribuer au lien social, à la découverte de l'autre, à l'épanouissement, et permettre l'engagement des enfants, n'est-ce pas le rôle d'un Accueil de Loisirs ? C'est au côté de la famille et de l'école que nous œuvrons pour aider à la formation du citoyen et de l'adulte de demain, et par ce fait, **un mieux vivre ensemble !**